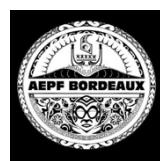




LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

## Comité de Réflexion et d'Études des AEPPF

2023-2024



## AVANT PROPOS

L'accompagnement des étudiants polynésiens en métropole a toujours été une priorité pour la Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie Française, qui œuvre, depuis sa création, à renforcer les liens entre les jeunes Polynésiens et la métropole. En partenariat avec divers acteurs, tels que les associations locales, les services administratifs polynésiens et le gouvernement de la Polynésie française, la FAEPF a pour mission de faciliter cette transition souvent complexe pour les étudiants. Qu'il s'agisse de la recherche de logement, de démarches administratives, ou du soutien moral et social, chaque aspect de leur installation en France est crucial pour leur réussite académique et leur bien-être personnel.

Les différents dispositifs proposés, tels que les permanences sociales, les guichets uniques ou encore la plateforme numérique centralisée, visent à apporter des solutions concrètes aux défis auxquels ces étudiants sont confrontés. La collaboration avec les associations des étudiants réparties sur tout le territoire français permet de garantir un suivi de proximité et d'assurer que les jeunes Polynésiens ne soient pas livrés à eux-mêmes lors de leur arrivée en métropole. De plus, la Délégation de la Polynésie française joue un rôle clé dans cette dynamique, prenant à sa charge la gestion des centres d'accueil temporaires pour offrir un "pied-à-terre" aux étudiants fraîchement arrivés.

Au-delà des solutions matérielles, l'axe social prend également une place prépondérante dans cette réflexion. Il est fondamental que les étudiants polynésiens puissent bénéficier d'un soutien personnalisé, notamment par la création de réseaux d'accompagnement social, où des "parrains" ou anciens étudiants les guident dans leur intégration en France. En parallèle, le gouvernement polynésien, conscient de ces enjeux, pourrait affecter un agent social qualifié, rémunéré par ses soins, dans les foyers étudiants afin de fournir un appui constant sur le terrain. L'importance de ce type d'accompagnement a été largement démontrée, particulièrement dans un contexte où la distance et les différences culturelles peuvent accentuer le sentiment d'isolement.

L'ensemble de ces propositions s'inscrit dans un projet global de facilitation des démarches administratives, avec une véritable prise en charge des besoins spécifiques des étudiants avant même leur départ de Tahiti. Les solutions, telles que la plateforme numérique regroupant les démarches administratives (logement, visa, bourses), permettront de gagner un temps précieux et de réduire considérablement le stress lié aux formalités, tout en évitant les allers-retours entre les administrations. Ce guichet numérique, prolongement du guichet unique polynésien, garantirait une continuité dans l'accompagnement des jeunes, de la Polynésie à la France.

Enfin, la représentation des étudiants polynésiens au sein des instances universitaires et des administrations françaises reste un enjeu central. Il est impératif que leurs voix soient entendues au niveau institutionnel pour que leurs besoins soient pris en compte dans les politiques éducatives, sociales et culturelles.

En conclusion, ces initiatives, soutenues par la FAEPF, le gouvernement polynésien, et les AEPF, traduisent une volonté collective d'offrir aux étudiants polynésiens un accompagnement global, intégré et pérenne, afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur parcours académique et personnel en métropole.

# Sommaire

I) La FAEFPF.....	P.1-2
II) Les AEPF.....	P.2-3
III) Le Gouvernement de la Polynésien Française.....	P.3
IV) Les partenaires.....	P.4
V) Le CREA.....	P.4
Résumé.....	P.13

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

# I) La FAEPF

## 1.1) Son histoire :

**N**ée d'une volonté commune, la Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie Française célèbre aujourd'hui plus de 40 ans d'existence, témoignant de son rôle essentiel et pérenne au service de la communauté étudiante polynésienne en France. Initialement, les AEPF<sup>1</sup> de Bordeaux, Montpellier et Toulouse opéraient de manière indépendante, sans l'appui d'un médiateur direct avec le pays. Cette autonomie, bien qu'adaptée à l'époque, a montré ses limites au fil du temps, à mesure que d'autres AEPF se sont créées, portant leur nombre à dix.

Cette croissance exponentielle a engendré un accroissement des demandes et des communications, créant des défis considérables en matière de gestion et de coordination. Les multiples interlocuteurs que les instances du pays devaient gérer, ainsi que la dispersion des démarches, ont rendu le processus de communication et de soutien logistique de plus en plus complexe. Dès lors, il est apparu indispensable d'établir une structure capable d'harmoniser et de coordonner les échanges entre les étudiants polynésiens et leur pays d'origine.

C'est dans ce contexte qu'en 1983, la fédération a été fondée. Son objectif premier était de centraliser les demandes des différentes associations, assurant ainsi une communication unifiée et une représentation solide des étudiants auprès du pays. Cette structure unique a permis non seulement de rationaliser les démarches administratives, mais aussi de renforcer la capacité de la communauté

étudiante à obtenir des aides financières et des ressources nécessaires à leur réussite en métropole.

Ce rôle de centralisation a considérablement allégé la charge administrative pour le pays, qui a désormais pu compter sur un interlocuteur unique, facilitant ainsi la mise en œuvre d'actions concertées en faveur de la jeunesse polynésienne.

Aujourd'hui, la fédération demeure un pilier incontournable dans la vie associative des étudiants polynésiens en France. En tant qu'interlocuteur privilégié des instances du pays, elle veille à la défense des intérêts de ces étudiants, à la coordination de leurs initiatives et à la promotion d'une solidarité qui transcende les frontières géographiques.

Son existence incarne l'engagement et l'esprit collectif qui animent les étudiants polynésiens en France, consolidant ainsi leur lien avec leur culture et leur territoire d'origine.

## 1.2) Les objectifs et les obligations de la FAEPF :

Afin de définir clairement les missions de la FAEPF<sup>2</sup>, le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, en collaboration avec la DGEE<sup>3</sup>, a établi un ensemble d'objectifs et d'obligations.

Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre de l'attribution d'une subvention de fonctionnement, destinée à soutenir l'activité générale de la fédération et à assurer le bon accomplissement de ses missions en faveur des associations-membres.

Ce partenariat vise non seulement à structurer les actions de la FAEPF mais également à garantir que son engagement auprès des associations s'inscrive dans une dynamique de développement cohérente et efficace.

<sup>1</sup> Association des Étudiants de Polynésie Française

<sup>2</sup> Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie Française

<sup>3</sup> Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements

En effet, la subvention octroyée par le Ministère souligne l'importance de la FAEFP en tant qu'acteur central dans l'accompagnement, la représentation et le soutien des étudiants polynésiens sur le territoire métropolitain, en accord avec les attentes et les priorités définies conjointement avec les instances gouvernementales :

- La FAEFP a pour objectifs de :

- coordonner et contrôler l'action des associations membres en vue de la satisfaction du but commun ;
- réunir les ressources financières et les outils nécessaires au bon fonctionnement des associations membres ;
- défendre et d'améliorer les droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des étudiants polynésiens, et d'exprimer leur(s) position(s) sur tous sujets les concernant ;
- promouvoir tous les aspects de la culture polynésienne ;
- promouvoir la réflexion, notamment sur la Polynésie française, en créant des projets innovants répondant aux besoins sociaux et intellectuels de la jeunesse. À ce titre, elle coordonne l'action du Comité de Réflexion et d'Étude des AEPF (CREA) ;
- organiser le rassemblement annuel des étudiants polynésiens, dit « RASS ».

- La FAEFP s'engage à :

- réaliser et accomplir les objectifs ;
- tenir une comptabilité conforme aux règles en vigueur ( registre, livres, pièces justificatives) ;
- s'interdire la distribution (assimilable à une subvention, c'est-à-dire sans contrepartie véritable et conforme à son objet statutaire) de fonds publics à d'autres associations que ses associations membres, collectivités privées ou œuvres, ainsi que tout prêt ou avance à des personnes physiques ou morales ;
- se conformer aux dispositions de la loi de pays n°2017-32 du 2 novembre 2017 susvisée ;
- fournir toutes les pièces justifiant de l'utilisation de la subvention visée à l'article 5 ;

- restituer, à la Polynésie française, les subventions perçues su leur affectation n'était pas respectée.

## II) Les AEPF

Les AEPF partagent des objectifs communs, tels que la valorisation et la promotion de la culture polynésienne à travers des spectacles mettant en avant les chants, les danses, et l'utilisation d'instruments musicaux authentiques propres à notre héritage culturel.

Au-delà de ces activités culturelles, leur vocation est également de créer un environnement propice à l'épanouissement de chaque adhérent, en veillant à ce que chacun puisse vivre une année enrichissante et agréable. En effet, l'une des missions essentielles des AEPF est de recréer ce lien social et cette atmosphère chaleureuse que l'on retrouve au Fenua<sup>4</sup>, permettant ainsi aux étudiants de retrouver un sentiment d'appartenance loin de leur terre natale.

Les AEPF sont également des espaces de rencontre, d'échanges, et de réflexion, qui favorisent l'entraide et le dialogue, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel et académique des jeunes Polynésiens durant leur parcours d'études en métropole.

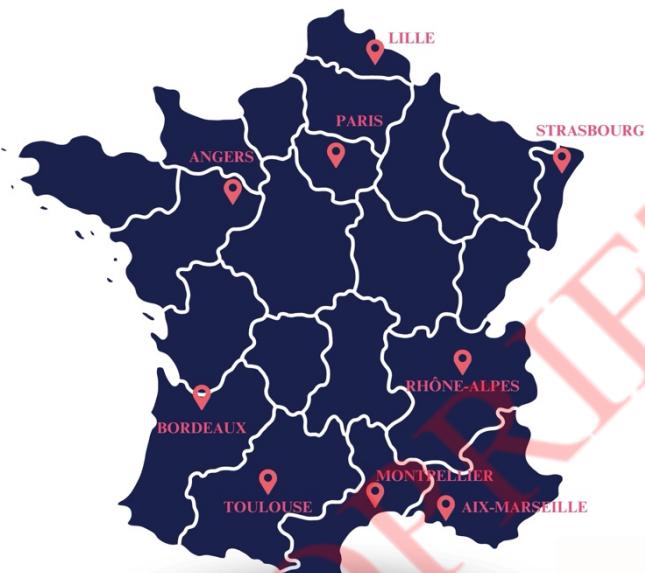
Ce lien viscéral que les associations entretiennent avec leurs adhérents est d'une importance capitale, car il offre un point de repère essentiel aux jeunes, tout en apportant un soutien rassurant aux familles qui se trouvent à des milliers de kilomètres de leurs enfants. Ces associations jouent ainsi un rôle crucial en facilitant l'adaptation des étudiants à leur nouvelle vie, en les aidant à se sentir entourés et soutenus malgré l'éloignement du Fenua.

Parmi les neuf associations, quatre ont la chance de disposer d'un bâtiment mis à leur disposition par le pays, servant de foyer pour leurs activités. Ces lieux ne sont pas de simples espaces de

<sup>4</sup> Pays natal

rassemblement ; ils jouent un rôle essentiel en offrant aux futurs étudiants un point de repère dès leur arrivée en métropole. En plus de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté, ces foyers constituent un véritable lieu d'accueil, d'échanges et de soutien, favorisant ainsi l'intégration des étudiants polynésiens dans leur nouvel environnement.

La gestion de ces foyers, laissée à la responsabilité de chaque AEPF, témoigne de l'autonomie et de la capacité d'adaptation des associations à répondre aux besoins spécifiques de leurs adhérents. Ce modèle de gestion décentralisée permet à chaque association de créer un espace qui reflète l'identité culturelle et les valeurs du Fenua, tout en offrant un cadre stable et rassurant pour les jeunes qui s'installent loin de chez eux.



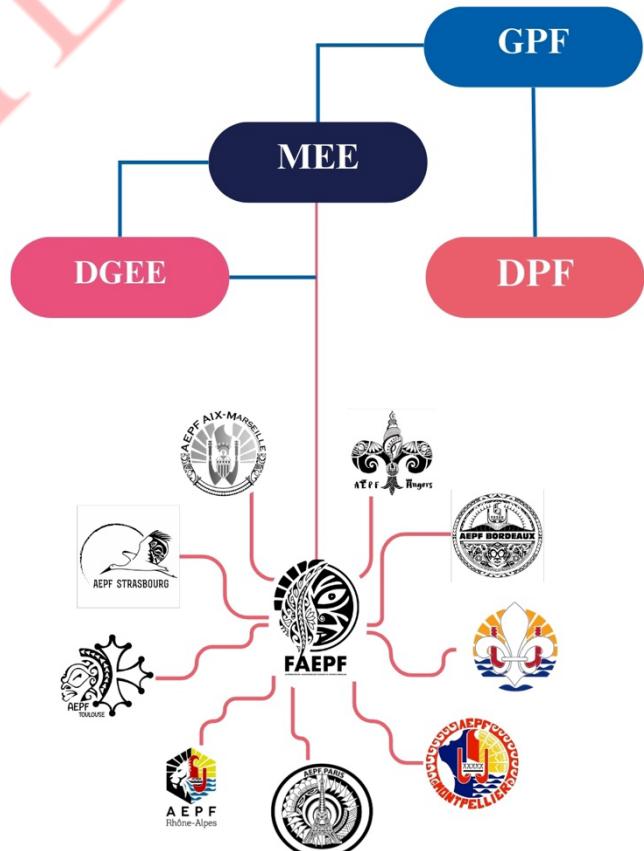
Localisation synthétique des neuf AEPF en France

### III) Le gouvernement de la Polynésie Française

Depuis de nombreuses années, la DPF<sup>5</sup> a toujours fait preuve de son soutien face aux défis rencontrés par les AEPF ainsi que par la FAEPF, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la jeunesse polynésienne en métropole.

La représentativité du gouvernement polynésien en métropole est un atout majeur sur lequel les associations et la fédération peuvent s'appuyer.

Le MEE<sup>6</sup> joue un rôle crucial en apportant un soutien institutionnel et en validant les projets culturels que chaque association propose chaque année. Ce soutien des instances du pays sert de point de repère et de guide pour les bureaux des AEPF et de la FAEPF, leur permettant ainsi de renforcer leurs actions et de garantir la promotion de la culture polynésienne en métropole.



Organigramme synthétique de la FAEPF et du GPF

<sup>5</sup> Délégation de la Polynésie Française

<sup>6</sup> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement

<sup>7</sup> Gouvernement de la Polynésie Française

## IV) Les partenaires

Au fil des années, la FAEPF a su tisser des liens solides avec différents organismes. Tout d'abord, la DPF, qui demeure aujourd'hui l'un des principaux interlocuteurs privilégiés de la fédération, notamment sur divers sujets liés à la vie associative et aux démarches administratives. Ce partenariat est essentiel pour garantir un soutien constant dans la gestion quotidienne des associations.

De plus, la FAGE<sup>8</sup> est devenue un partenaire clé, apportant un accompagnement précieux au bureau fédéral ainsi qu'aux différentes AEPF. Son expertise renforce la capacité des associations à développer leurs projets et à mieux répondre aux besoins de la jeunesse polynésienne en métropole.

Une collaboration a été mise en place avec l'association Avenir Étudiant, implantée au Fenua, afin de faciliter une communication plus fluide pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études en métropole. Ce partenariat vise à offrir un accompagnement personnalisé et à garantir une meilleure coordination entre les acteurs locaux et les structures en métropole, permettant ainsi aux jeunes Polynésiens de préparer leur transition dans les meilleures conditions possibles.



## V) Le CREA

### 5.1) Quelques rappels :

Comme mentionné précédemment, l'une des missions essentielles de la FAEPF au cours de sa mandature est la mise en œuvre du CREA.

Le CREA poursuit plusieurs objectifs stratégiques, dont celui de proposer des solutions concrètes pour faciliter l'insertion des jeunes Polynésiens en métropole. Il vise également à consolider le rôle de l'AEPF en tant que référent privilégié pour ces étudiants, tout en offrant une analyse détaillée des conditions de vie dans chaque circonscription où une AEPF est présente.

En outre, le CREA s'efforce de développer des dispositifs pratiques et ciblés, non seulement pour les futurs étudiants polynésiens, mais aussi pour leurs familles, les accompagnant ainsi dans cette transition souvent délicate.

Le CREA va au-delà d'un simple exercice de réflexion. Il constitue une occasion précieuse de rassembler les étudiants autour d'un thème et d'une problématique définis par la fédération, stimulant ainsi un échange d'idées constructif.

Depuis que cet objectif a été inscrit dans la convention entre la FAEPF et le MEE, les différents bureaux ont constamment encouragé une réflexion approfondie, notamment sur les enjeux spécifiques à la Polynésie française.

Ce processus a abouti à la création de projets novateurs, non seulement destinés à répondre aux besoins sociaux et intellectuels de la jeunesse polynésienne en métropole, mais aussi à renforcer leur engagement citoyen et leur sentiment d'appartenance à la communauté. L'accent mis sur ces réflexions montre l'engagement constant de la FAEPF et de ses associations-membres à être un acteur clé dans l'accompagnement de la jeunesse, en élaborant des solutions concrètes et adaptées aux défis actuels et futurs.

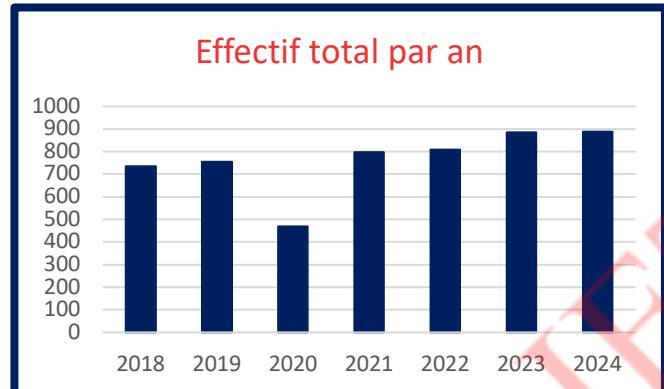
<sup>8</sup> Fédération des Associations Générales Étudiantes

Il y a quelques années, les CREA ont abordé des questions cruciales, telles que les dispositifs à mettre en place en Polynésie pour faciliter l'insertion des jeunes avant leur départ en métropole.

Ce type de réflexion a permis d'identifier les défis auxquels sont confrontés les jeunes Polynésiens, tout en offrant des solutions pour mieux les préparer à la vie étudiante en métropole. Ces travaux illustrent la capacité de la fédération à s'attaquer à des problématiques complexes et à contribuer activement à l'amélioration des conditions d'accompagnement de la jeunesse polynésienne.

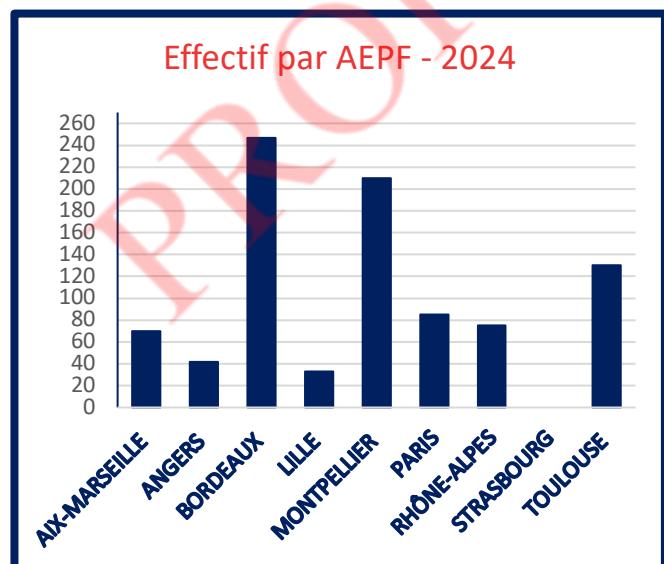
## 5.2) Quelques chiffres clés :

- Récapitulatif des effectifs adhérents par an :



Source : PV des différents AG de la FAEPF

- Récapitulatif des effectifs adhérents par AEPF :



Source : PV des différents AG de la FAEPF

Environ 3 000 à 4 000 étudiants polynésiens poursuivent des études supérieures en France métropolitaine à un moment donné. Ce chiffre inclut les nouveaux bacheliers ainsi que les étudiants en cours de cycle universitaire (Licence, Master, Doctorat, écoles d'ingénieurs, etc.). Chaque année, environ 500 à 700 nouveaux bacheliers quittent la Polynésie pour entreprendre leurs études en métropole. Ce nombre peut varier légèrement en fonction des années et des conditions économiques.

## 5.3) Le thème et la problématique pour 2024 :

Le choix du thème « Toi, Polynésien, et ta place dans la société actuelle » reflète l'engagement des AEPF à jouer un rôle central dans l'accompagnement des jeunes bacheliers polynésiens qui souhaitent poursuivre leurs études en métropole.

Les AEPF, implantées dans différentes circonscriptions, sont en première ligne pour offrir un soutien concret à ces étudiants, que ce soit par des conseils pratiques, une aide à l'intégration, ou encore un encadrement social et culturel. Elles sont directement connectées aux réalités locales et aux besoins immédiats des étudiants, ce qui leur permet d'agir avec réactivité et proximité.

La FAEPF, quant à elle, joue un rôle complémentaire en apportant un soutien institutionnel aux AEPF. Son action se concentre sur la coordination des efforts et la mise en place de stratégies globales pour faciliter le travail des associations locales. Elle est présente pour assurer un cadre général, notamment en collaborant avec les autorités publiques et en veillant à ce que les projets des AEPF, comme ceux liés à l'accompagnement des jeunes bacheliers, soient soutenus et reconnus par les instances du pays.

Ce modèle d'accompagnement repose donc sur une synergie efficace entre les AEPF, qui offrent un appui direct et quotidien aux étudiants, et la Fédération, qui garantit les ressources et

l'orientation nécessaires pour que cet accompagnement soit pérenne et adapté aux besoins de chaque étudiant. La FAEFP intervient pour renforcer le travail des AEPF en leur fournissant les outils et le soutien nécessaires, tout en laissant ces dernières au cœur du dispositif, ce qui garantit un accompagnement précis et constant sur le terrain.

C'est dans cette optique que la problématique principale de l'année a été choisie : « Comment mieux accompagner et préparer la jeunesse polynésienne à leur mobilité en Métropole ? ».

Ce sujet est crucial, car il touche à une réalité à laquelle de nombreux jeunes sont confrontés : la transition entre le Fenua et la métropole. Partir étudier loin de chez soi est un défi majeur pour beaucoup, et il est essentiel de s'assurer que ces jeunes soient non seulement bien préparés avant leur départ, mais aussi accompagnés tout au long de leur séjour en métropole.

La réflexion autour de cette problématique permet aux AEPF d'affiner leur action, de mieux comprendre les attentes et les besoins des jeunes polynésiens, et de développer des solutions concrètes pour améliorer leur insertion et leur épanouissement en métropole.

Quant à la FAEFP, elle continuera à soutenir ces initiatives en assurant une coordination efficace avec les instances publiques, garantissant ainsi que les efforts des AEPF soient à la fois valorisés et renforcés.



Photo : AEPF BORDEAUX – RASS 2024

#### 5.4) Axes de solutions pour un Accompagnement Renforcé des jeunes Polynésiens en Métropole :

Pour apporter des pistes de solutions concrètes à la problématique "Comment mieux accompagner et préparer la jeunesse polynésienne à leur mobilité en Métropole ?", il nous semble pertinent de structurer la réflexion autour de trois axes distincts : le logement, l'administratif et le social.



##### AXE I : Le logement

Le logement est souvent la première difficulté à laquelle sont confrontés les jeunes Polynésiens lorsqu'ils arrivent en Métropole. Il est donc essentiel de renforcer les dispositifs d'aide au logement.

###### ♦ Logement Étudiant :

-> Aujourd'hui, de nombreux étudiants polynésiens arrivent en France avec l'idée que la recherche de logement sera simple et rapide. Cependant, il est essentiel de souligner l'importance d'une anticipation rigoureuse dans cette démarche. En effet, bien que la communauté polynésienne en métropole soit une minorité, elle évolue au sein d'une population française dense et compétitive, ce qui rend la recherche de logement plus complexe.

Pour garantir un accès optimal au logement, il est fondamental que l'offre et la demande soient équilibrées, ou idéalement que l'offre soit supérieure à la demande. Malheureusement, la réalité actuelle montre un déséquilibre marqué, avec une demande bien plus forte que l'offre, surtout lors des périodes d'affluence – entre juin et septembre, ainsi que de décembre à mars.

Ce contexte impose aux futurs bacheliers de prévoir leur recherche de logement bien à l'avance

afin d'optimiser leurs chances de trouver un bien adapté à leurs besoins et éviter les difficultés rencontrées par de nombreux jeunes en mobilité.

#### ◆ Partenariats Institutionnels pour Faciliter l'Accès au Logement

- Une approche institutionnelle pour résoudre les défis liés au logement étudiant est non seulement envisageable, mais également souhaitable. Cela pourrait impliquer des partenariats avec le ministère en charge du logement et de la rénovation urbaine en France, ainsi qu'avec le GPF et d'autres acteurs clés du secteur immobilier, tels que des agences renommées comme Orpi, Square Habitat, Foncia, Nexity, Century 21 et Cytia Immobilier par exemple.

Grâce à ce type de collaboration, plusieurs avantages pourraient être mis en place pour faciliter l'accès au logement des étudiants polynésiens. Par exemple, le GPF pourrait envisager de prendre en charge certains frais d'agence, ce qui allégerait le fardeau financier des jeunes bacheliers. De plus, le gouvernement pourrait se porter garant pour les étudiants, offrant ainsi une sécurité supplémentaire aux propriétaires ou aux agences immobilières augmentant les chances d'accès à un logement adéquat pour les jeunes en mobilité.

Un tel dispositif existe déjà en métropole : c'est la garantie Visale, prévue par l'organisme d'État Action Logement. Ce dispositif a été conçu pour faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les personnes en mobilité professionnelle, en offrant une protection aux propriétaires bailleurs et en rassurant ainsi les locataires potentiels.

La garantie Visale est un service gratuit proposé par Action Logement qui couvre le propriétaire contre les impayés de loyer et les dégradations éventuelles du logement. Elle est destinée aux locataires qui ne disposent pas d'un garant ou dont le garant ne remplit pas les critères requis. Ce dispositif s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 30 ans, aux travailleurs précaires, et à toutes les personnes en situation de mobilité professionnelle.

Lorsqu'un étudiant ou un jeune professionnel souhaite louer un logement, il peut solliciter la garantie Visale en ligne sur le site d'Action Logement. Après une vérification de ses documents et de sa situation financière, un visa lui est délivré. Ce visa est ensuite présenté au propriétaire, qui bénéficie d'une garantie de paiement des loyers pendant toute la durée du bail, pouvant aller jusqu'à 36 mois.

**Sécurisation pour les Propriétaires** : Les propriétaires sont rassurés par la garantie d'Action Logement, ce qui les incite à louer leur bien à des locataires potentiels qui pourraient être perçus comme à risque.

**Accessibilité pour les Locataires** : Les jeunes locataires, souvent confrontés à des difficultés financières ou à l'absence de garant, trouvent plus facilement un logement.

**Simplicité et Rapidité** : Le processus de demande est entièrement numérique, ce qui facilite et accélère les démarches pour les jeunes.

**Le Fenua doit se pencher sur ce sujet qui reste le principal défi depuis des années.**



CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

## ♦ **Soutien Financier pour l'Accueil et l'Installation**

La mise en place d'un fonds d'aide destiné à subventionner le premier loyer et la caution des étudiants polynésiens représente une solution judicieuse et nécessaire pour faciliter leur accès au logement en métropole. Cette initiative répond à plusieurs enjeux cruciaux qui méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, le coût du premier loyer et de la caution constitue souvent un obstacle majeur pour les jeunes bacheliers qui arrivent en métropole. Ces frais initiaux peuvent représenter une part significative de leurs ressources financières, ce qui les constraint parfois à renoncer à des opportunités de logement qui pourraient être plus adaptées à leurs besoins. En allégeant cette charge financière, nous leur offrons la possibilité de sécuriser un logement décent sans se retrouver dans une situation précaire dès leur arrivée.

Ensuite, en assurant une aide financière pour ces dépenses, nous contribuons à réduire le stress et l'anxiété liés à la recherche de logement. L'inquiétude concernant la capacité à couvrir ces frais peut décourager les étudiants, les empêchant de se concentrer pleinement sur leurs études. En leur offrant un soutien au moment de leur installation, nous leur permettons de démarrer leur parcours universitaire dans de meilleures conditions, favorisant ainsi leur réussite académique.

Par ailleurs, cette mesure peut également encourager les propriétaires à louer leurs biens à des étudiants, sachant qu'ils bénéficient d'une garantie de paiement pour le premier loyer et la caution. Cela peut contribuer à équilibrer l'offre et la demande de logements, en incitant les propriétaires à être plus ouverts à la location aux étudiants polynésiens, qui constituent une population souvent considérée comme fiable et respectueuse des engagements pris.

Enfin, la création d'un fonds d'aide pour le premier loyer et la caution ne devrait pas se limiter à une aide ponctuelle. Elle pourrait également être accompagnée de dispositifs d'accompagnement et d'information sur la gestion financière, permettant aux jeunes étudiants de mieux se préparer à leur indépendance financière et d'éviter les situations de précarité à l'avenir.

En somme, un soutien financier pour le premier loyer et la caution des étudiants polynésiens est non seulement une mesure essentielle pour faciliter leur accès au logement, mais également une démarche proactive visant à assurer leur bien-être et leur réussite durant leurs études en métropole.

## ♦ **Centre d'Accueil Temporaire pour Polynésiens à Paris : « Fare Aroha »**

- Créer un centre d'accueil spécifique pour les étudiants, et plus largement pour les Polynésiens arrivant à Paris, serait une initiative stratégique et bénéfique. Ce centre pourrait leur offrir un pied-à-terre temporaire à leur arrivée, leur permettant de s'installer en toute sécurité et de se concentrer sur la recherche d'un logement durable.

Bien entendu, ce dispositif resterait temporaire pour les bénéficiaires, afin de garantir la disponibilité des places pour d'autres nouveaux arrivants. Une durée maximale d'un mois et demi semble adaptée pour permettre à chacun de trouver un logement sans pression excessive, tout en assurant une rotation fluide des bénéficiaires.

La gestion complète de ce centre d'accueil pourrait être confiée à la DPF, assurant ainsi un encadrement approprié et une gestion rigoureuse adaptée aux besoins spécifiques des Polynésiens. La Délégation, forte de son rôle institutionnel, veillerait à la coordination des services proposés, à la régulation des séjours et à l'accompagnement administratif des résidents.

Ce centre d'accueil fournirait non seulement un espace d'hébergement temporaire, mais aussi un accompagnement logistique et administratif, créant

ainsi un cadre rassurant et structuré pour les nouveaux arrivants. Ce type d'initiative faciliterait grandement l'intégration des Polynésiens en métropole, en atténuant les premières difficultés souvent rencontrées lors de l'installation dans une nouvelle ville, notamment à Paris où le marché du logement est particulièrement tendu.

Une telle mesure permettrait de soulager l'angoisse liée à l'incertitude du logement tout en offrant aux bénéficiaires une opportunité de démarrer leur séjour dans des conditions plus favorables. De plus, le centre pourrait également jouer un rôle de lieu d'échanges et de solidarité entre Polynésiens, renforçant ainsi les liens communautaires dès leur arrivée.



## AXE II : L'administratif

Pour alléger les démarches administratives des étudiants polynésiens avant leur départ pour la métropole, voici plusieurs pistes de solutions concrètes :

### ♦ **Un Guichet Unique d'Accompagnement Administratif en France :**

Le guichet unique implanté en Polynésie française a été créé afin d'accompagner de manière optimale les étudiants souhaitant poursuivre leurs études supérieures. Cet espace vise à répondre à une véritable demande : centraliser toutes les démarches et aides étudiantes en un seul lieu. Il permet ainsi de faciliter les demandes de bourses, de logement, de transport, de passeport mobilité, ainsi que l'insertion professionnelle, tout en offrant

des informations sur les différentes orientations possibles.

Ce guichet unique reflète une approche pragmatique et efficace, en simplifiant les procédures administratives et en offrant un soutien plus cohérent et global aux étudiants. C'est un outil essentiel pour garantir que chaque jeune Polynésien puisse entamer ses études en métropole dans des conditions optimales, sans être freiné par des démarches administratives complexes et souvent déroutantes.

Dans cette dynamique, il serait sans doute pertinent de créer un espace similaire en France, afin d'assurer une continuité d'accompagnement pour les étudiants polynésiens dès leur arrivée en métropole. Ce dispositif présenterait plusieurs avantages concrets : un gain de temps pour les étudiants, une simplification des procédures administratives (sécurité sociale, bourses, logement étudiant...), ainsi que la possibilité d'éviter les allers-retours entre différentes administrations. En facilitant ainsi leur intégration, ce centre contribuerait à réduire significativement les obstacles liés à la mobilité et à l'installation en métropole.

Ce dispositif pourrait être intégré et implanté au « Fare Aroha » cité précédemment.



Photo : AEPF ANGERS – RASS 2024

## ◆ Plateforme Numérique Centralisée et Sécurisée

L'instauration d'une plateforme numérique dédiée permettrait de centraliser l'ensemble des démarches administratives et des documents nécessaires à l'arrivée des étudiants polynésiens en métropole. Ce portail en ligne serait conçu pour que les étudiants puissent soumettre leurs dossiers et compléter leurs formalités avant leur départ. En amont, cette plateforme faciliterait leur interaction avec les administrations françaises, tout en garantissant une gestion fluide dès leur arrivée sur le territoire métropolitain.

Grâce à cette plateforme, les étudiants seraient en mesure de gérer des démarches essentielles telles que la demande de carte vitale, la couverture médicale (sécurité sociale, mutuelle) et les inscriptions universitaires. La possibilité de résoudre ces formalités avant leur arrivée en métropole leur offrirait une plus grande sérénité, les libérant de nombreux tracas administratifs lors de leur installation.

Le principal avantage de ce dispositif réside dans la simplification des procédures. En centralisant toutes les démarches au sein d'une seule et même plateforme, les étudiants ne seraient plus obligés de jongler avec diverses administrations. Ils pourraient ainsi éviter les déplacements inutiles et gagner un temps précieux, tout en réduisant considérablement le stress souvent lié à ces formalités.

Par ailleurs, cette plateforme permettrait un suivi transparent et en temps réel des dossiers. Les étudiants seraient informés à chaque étape de l'avancement de leur dossier, recevant des notifications sur les documents manquants ou validés. Cette centralisation améliorerait la communication entre les étudiants et les administrations, garantissant un traitement plus rapide et efficace de leurs démarches. Un tel dispositif numérique représenterait un véritable pont entre la Polynésie et la France, assurant une

continuité dans l'accompagnement administratif des étudiants et levant bon nombre d'obstacles qu'ils rencontrent actuellement.

Cette plateforme pourrait également intégrer un volet dédié à l'emploi, sous la forme d'un onglet spécifiquement conçu pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou ayant acquis de l'expérience en France. Cet espace regrouperait des offres d'emploi provenant du SEFI<sup>9</sup>, permettant ainsi aux jeunes diplômés de se tenir informés des opportunités disponibles dans leur région d'origine.

En centralisant les offres d'emploi sur un même portail, les diplômés polynésiens en France auraient accès à un réseau élargi d'entreprises locales, facilitant leur retour et leur insertion sur le marché du travail polynésien. Cette initiative permettrait de renforcer le lien entre les compétences acquises en métropole et les besoins du marché du travail en Polynésie, tout en offrant aux entreprises locales un vivier de talents qualifiés.

L'inclusion de ce volet « emploi » contribuerait à une transition plus fluide entre les études et l'emploi pour les jeunes Polynésiens, renforçant ainsi leur contribution au développement économique et social de leur territoire d'origine.



Photo : AEPF MONTPELLIER – RASS 2024

<sup>9</sup> Service de l'Emploi de la Formation et de l'Insertion professionnelles



### AXE III : Le social

Pour améliorer l'intégration et le bien-être des étudiants polynésiens en métropole, il est essentiel de renforcer le soutien social et administratif. Diverses solutions peuvent être envisagées, allant de la mise en place de réseaux d'accompagnement personnalisés, à la création de permanences sociales au sein des AEPF :

#### ♦ **Création d'un Réseau d'Accompagnement Social**

La création de réseaux d'accompagnement social pour les étudiants polynésiens en France serait une initiative précieuse, portée par le GPF. Ce réseau pourrait être structuré autour de tuteurs ou de "parrains", sélectionnés parmi d'anciens étudiants polynésiens déjà installés en métropole, ou des professionnels bien intégrés dans la société française. Leur rôle serait d'accompagner les nouveaux arrivants en leur fournissant une aide pratique sur des aspects essentiels tels que la recherche de logement, les démarches administratives, ainsi que l'adaptation à la vie quotidienne en métropole.

La mise en place de ce dispositif pourrait être coordonnée par les services sociaux du GPF, assurant ainsi une structure solide et officielle. Ces "parrains" deviendraient un relais important pour les jeunes étudiants, facilitant leur intégration dans un environnement souvent très différent de celui qu'ils ont connu en Polynésie. Les tuteurs pourraient également fournir des conseils sur les démarches administratives complexes, comme l'inscription aux services de santé, ou encore la gestion des finances en France, leur offrant ainsi un soutien complet dès leur arrivée.

L'un des principaux avantages de ce dispositif est qu'il permettrait d'éviter que les nouveaux étudiants ne se sentent perdus ou isolés dans un environnement qui peut, au départ, leur sembler hostile ou déroutant. En étant accueillis et accompagnés par des personnes partageant une culture et des expériences similaires, ils auraient un point de repère dès leur arrivée en France. Ce soutien moral, combiné à l'aide pratique, serait essentiel pour leur bien-être.

De plus, ce système de parrainage intergénérationnel permettrait de renforcer les liens entre les différentes générations d'étudiants polynésiens. Cela favoriserait la transmission d'expériences et de savoir-faire, et renforcerait le sentiment de communauté en métropole. Les anciens étudiants, en tant que parrains, pourraient partager leurs connaissances, leurs réseaux et leurs astuces pour une meilleure intégration, créant ainsi une chaîne de solidarité durable et efficace.

#### ♦ **Permanences Sociales dans les AEPF**

La mise en place de permanences sociales au sein des AEPF (Associations des Étudiants de Polynésie Française) pourrait bénéficier d'un soutien renforcé du GPF par l'affectation d'un agent qualifié dans le domaine social, rémunéré par les institutions publiques. Cet agent serait spécialement formé pour accompagner les étudiants polynésiens dans la gestion de leurs difficultés financières, psychologiques et sociales. Pour garantir un suivi de qualité et une présence accessible, cet agent disposerait d'un bureau au sein des AEPF qui possèdent un foyer, permettant une proximité directe avec les étudiants.

Dans un premier temps, cet agent social pourrait être assigné aux foyers existants des AEPF, créant ainsi un point de référence fixe pour les jeunes en quête d'aide. L'une de ses missions principales serait de réaliser des évaluations et des tests réguliers, afin de détecter en amont les éventuels besoins en accompagnement, qu'il s'agisse de difficultés d'adaptation, de gestion du stress ou de toute autre problématique sociale. La présence d'un

professionnel sur place permettrait d'apporter une réponse proactive et ciblée aux étudiants, tout en renforçant la prévention des crises.

Il est également important de souligner que plusieurs foyers des AEPF vont bientôt entrer en travaux de rénovation, ce qui présente une opportunité idéale pour prévoir la construction de bureaux spécifiquement dédiés à cet agent social.

Cela garantirait que ces espaces soient adaptés aux besoins d'accompagnement et de confidentialité, offrant ainsi un environnement propice aux consultations individuelles. En intégrant ces nouveaux bureaux au sein des foyers en rénovation, le gouvernement polynésien mettrait en place une infrastructure pérenne, prête à répondre aux besoins actuels et futurs des étudiants.

Un tel dispositif améliorerait considérablement l'accessibilité des services sociaux pour les étudiants polynésiens, en assurant que ces derniers puissent bénéficier d'un soutien continu, directement au sein de leurs foyers. La création de bureaux dédiés, conçus pour l'accueil et le suivi social, permettrait également d'inscrire cette démarche dans une approche plus durable, tout en consolidant les infrastructures des foyers AEPF.



Photo : AEPF PARIS – RASS 2024

## **Renforcer le Soutien aux Étudiants Polynésiens en France : Des Solutions pour une Meilleure Intégration et Accompagnement**

L'ensemble des recherches et réflexions menées sur les problématiques rencontrées par les étudiants polynésiens en France met en lumière une série de défis liés à l'intégration, au logement, aux démarches administratives, et à l'accompagnement social. Face à ces obstacles, il apparaît essentiel que des solutions concrètes et efficaces soient mises en œuvre pour améliorer la vie étudiante polynésienne en métropole, avec le soutien actif de la Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie Française (FAEPF), des AEPF, et surtout du gouvernement polynésien.

En premier lieu, le logement reste l'un des défis majeurs. L'idée de créer un centre d'accueil temporaire en France, géré par la Délégation de la Polynésie française, offrirait aux étudiants un "pied-à-terre" à leur arrivée, leur permettant de se concentrer sur la recherche d'un logement permanent. Ce dispositif, limité dans le temps (1 mois et demi), permettrait d'alléger le stress lié à l'installation.

Sur le volet administratif, la mise en place d'une plateforme numérique centralisée est une solution clé. Elle regrouperait toutes les démarches nécessaires avant et après l'arrivée des étudiants en France, telles que les demandes de logement, de visa, d'inscription universitaire, ou de couverture médicale. Cette plateforme simplifierait grandement les formalités, réduirait les délais et permettrait un suivi en temps réel, assurant ainsi une transition administrative fluide pour les étudiants.

Le volet social est tout aussi essentiel. La création de réseaux d'accompagnement social sous forme de parrainage par d'anciens étudiants polynésiens offrirait une aide précieuse aux nouveaux arrivants. Ce soutien personnalisé contribuerait à leur adaptation et à la réduction du sentiment d'isolement. Par ailleurs, les AEPF devraient être dotées de permanences sociales au sein de leurs foyers, avec la possibilité d'intégrer un agent social qualifié financé par le gouvernement polynésien, pour offrir un suivi professionnel sur les problématiques liées à la santé mentale, aux difficultés financières, et à l'intégration sociale. Il est d'ailleurs opportun, dans un contexte où plusieurs foyers étudiants sont en rénovation, d'y prévoir des bureaux dédiés à ces services sociaux.

Enfin, il est crucial que les étudiants polynésiens puissent se faire entendre. La création de forums de dialogue réguliers entre les représentants étudiants et le gouvernement polynésien permettrait de recueillir leurs préoccupations et d'assurer un suivi adéquat. Ce dialogue pourrait également être renforcé par la présence de représentants étudiants polynésiens au sein des instances universitaires françaises, garantissant ainsi que leurs besoins spécifiques soient pris en compte.

Ces propositions visent à apporter des solutions globales, à la fois pratiques et sociales, pour améliorer la vie des étudiants polynésiens en France. Elles requièrent une forte implication du gouvernement polynésien, dont le rôle est crucial pour la mise en œuvre et le financement de ces initiatives. En assurant un soutien efficace et personnalisé, ces mesures contribueraient non seulement à l'amélioration des conditions de vie des étudiants en métropole, mais aussi à leur succès académique et à leur épanouissement personnel.